



ATTESTATION D'ASSURANCE PACK Conseil Informatique Média

Nous soussignés, AIG EUROPE LIMITED, dont le siège social est sis : Tour CB21 - 16 Place de l'Iris 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, attestons que :

SOS DATA

est assurée auprès de notre Société par le contrat n° **7.950.950/ RD00026940M**, lequel garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant lui incomber en raison des préjudices, causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au titre du présent contrat, à concurrence des montants ci-après :

<i>ACTIVITES</i>	<i>ACTIVITES RATTACHEES AUX ACTIVITES DEFINIES DANS LA COLONNE DE GAUCHE</i>
<ul style="list-style-type: none">Conseils en systèmes et logiciels informatiques	Planification et conception (études, conseil) de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications, y incluse la formation des utilisateurs concernés. Conseil en développement logiciel personnalisé : analyse des besoins et des problèmes des utilisateurs, formulation de propositions de solutions.
<ul style="list-style-type: none">Autres activités informatiques	Activités dans le domaine informatique et des technologies de l'information non classées ailleurs, telles que : <ul style="list-style-type: none">Services de récupération après un sinistre informatiqueInstallation (configuration) d'ordinateurs personnelsServices d'installation de logicielsVente de matériels informatiques
<ul style="list-style-type: none">Traitement des données, hébergement et activités connexes	Fourniture d'infrastructures destinées aux services d'hébergement, de traitement des données et d'autres activités similaires, y compris les activités d'hébergement spécialisées (services d'hébergement de sites web, d'applications ou de services de diffusion continue ou mise à la disposition de clients d'installations informatiques à temps partagé sur gros ordinateurs). Traitement des données : services de traitement complets et préparation de rapports spécifiques à partir des données fournies par le client, les services spécialisés de saisie et de traitement automatisé des données, y compris les activités de gestion de bases de données.
<ul style="list-style-type: none">Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	Réparation et entretien des : ordinateurs de bureau & ordinateurs portables lecteurs de disques magnétiques, lecteurs flash et autres systèmes de stockage lecteurs de disques optiques (CD-RW, CD-ROM, DVD-ROM, DVD-RW) imprimantes, moniteurs, claviers, souris, manettes et boules roulantes et leurs accessoires, modems informatiques internes et externes terminaux informatiques spécialisés serveurs informatiques scanneurs, y compris lecteurs de codes-barres lecteurs de cartes à puce casques de réalité virtuelle vidéoprojecteurs



<ul style="list-style-type: none">• Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	<p>Conseil et assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion : planification d'entreprise stratégique et organisationnelle, reconfiguration de processus, gestion du changement, réduction des coûts et autres questions financières, objectifs et politiques de marketing, politiques, pratiques et planification en matière de ressources humaines, stratégies de rémunération et retraite, planification de la production et du contrôle.</p> <p>Conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics dans les domaines suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Conception de méthodes ou procédures comptables, de programme de comptabilisation des dépenses, de procédures de contrôle budgétaire.• Conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche du rendement, de contrôle, d'information de gestion, etc.
---	---



MONTANTS DES GARANTIES :

A/ RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

Garanties	Montant des Garanties
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus	7.500.000 € par sinistre
<u>Dont</u> : Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	3.000.000 € par sinistre
<u>Dont</u> : Dommages immatériels non consécutifs	500.000 € par sinistre
<u>Dont</u> : Faute inexcusable	3.000.000 € par sinistre et période d'assurance
<u>Dont</u> : Atteinte accidentelle à l'environnement	500.000 € par sinistre par période d'assurance
<u>Dont</u> : Dommages aux documents ou objets confiés	150.000 € par sinistre et période d'assurance

B/ RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE / RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON

Garanties	Montant des Garanties
Fautes Professionnelles :	300000.00 € par sinistre et par période d'assurance

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit pour la période du **01/01/2014 – 00h00** au **01/01/2015 - 00h00**, et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

La présente attestation, délivrée sous réserve du paiement de la prime, ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 14/05/2014

Pour la Compagnie

Fabrice Domange
AIG Europe Limited
Tour CB21
16 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE